

Syndicat



Pénitentiaire des Surveillants

Centre de Détention de CHATEAUDUN



PRISE DE CONSCIENCE?

Notre communiqué intitulé *"les surveillants au directeur"* commence-t-il à faire réagir nos supérieurs hiérarchiques concernant les modalités de travail dans chaque bâtiment ? 3 nouvelles notes de service nous donnent de l'espoir!

Note n° 69/2021: Organisation des douches au bâtiment A. Nous apprenons que ces douches s'effectueront uniquement le matin à l'exception des détenus travailleurs et ceux inscrits au sport l'aprèsmidi. Cette note répond à l'une des revendications que le SPS est venu exposer au Directeur.

Note n°71/2021: création d'un comité de pilotage d'accroître le nombre de Surveillants en 12h. ENFIN IIIII Depuis presque 1 an, le SPS a maintes fois proposé plusieurs dispositifs incluant des nouvelles équipes de 12h (brigade QI/QD, brigade grand bâtiment,...) qui avaient était balayés d'un revers de main par le Directeur qui semblait agir de connivence avec le secrétaire local d'une Organisation Syndicale. Ces dispositifs cousus de fil blanc étaient pourtant encensés par une majorité d'agents qui souhaitaient intégrer ces brigades. Une nouvelle fois, cette note répond, en partie, à l'une des revendications que le SPS est venu exposer au Directeur.

Note n°72/2021: effectifs des Surveillants en bâtiment: le Directeur est revenu sur sa décision de réduire le nombre de Surveillants au bâtiment B et a donc pris en compte un échantillon de la demande écrite dans le communiqué cité dans le premier paragraphe. Dans les faits, cela fait plusieurs jours que le bâtiment A fonctionne avec 4 agents et le bâtiment B avec 3 agents. Cela ne correspond que partiellement à notre demande initiale mais le SPS salue cet effort.

Faut-il y voir les prémices d'une prise de conscience de notre direction face aux difficultés maintes fois exposées par notre organisation syndicale ? Le SPS espère que d'autres mesures viendront améliorer le quotidien des Surveillants, ces derniers peuvent compter sur notre détermination.

Le bureau local, le 10 avril 2021.

Site Internet: http://www.sps-penitentiaire.fr